

Réunion du Conseil Municipal du 08 avril 2024 à 19 h 15

Présents : Guy VADROT, Françoise GÉNERMONT, Isabelle TISSIER, Patrice GUÉRINONI, Bruno DROUARD, Isabelle GUÉRINONI, Adrien VASSEUR, Florian LEGENDRE.

Absents : /

Secrétaire de séance : Isabelle GUÉRINONI

Le Maire procède à la lecture du Compte Rendu du 28 Mars 2024.

Le Conseil Municipal l'adopte à l'unanimité des présents.

I – Litige bâtiment bois

La parole est donnée à Joël GOURY pour qu'il expose son problème : la vue est gâchée depuis l'étage et donne de l'ombre dans le terrain. Il demande un dédommagement de 4 000 €.

Le Conseil Municipal se déplace dans la propriété de M. GOURY pour constater la gêne.

Le Conseil Municipal choisit de voter à bulletin secret par oui ou par non. M. Patrice GUÉRINONI procède au dépouillement :

Oui 8 ; non 0

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des présents pour verser à M. GOURY la somme de 4 000 € et pour refaire la clôture depuis le mur jusqu'au bout du bâtiment.

M. GOURY indique au Conseil Municipal qu'il autorise le passage dans sa propriété pour reprendre les travaux.

II – Compte épargne temps

Dossier en cours d'étude

III – Sécurité des bâtiments communaux

Le Maire expose au Conseil Municipal deux devis :

BFI : 1 500 € HT pour les 3 bâtiments

SS2I : 955 € + 290 (pose) par bâtiment soit 3 735 €

Le Conseil Municipal accepte le devis de BFI à l'unanimité des présents.

IV – Questions diverses

- Information : Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il ne sera pas nécessaire de faire sécher le bardage du bâtiment bois.
- Élections européennes du 09 juin 2024 : tour de garde

8 h – 10 h 30 : Guy VADROT – Florian LEGENDRE

10 h30 – 13 h : Françoise GÉNERMONT – Bruno DROUARD

13 h – 15 h 30 : Isabelle GUÉRINONI – Adrien VASSEUR

15 h 30 – 18 h : Isabelle TISSIER – Guy VADROT - Patrice GUÉRINONI

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

Le Maire,

Le secrétaire,